



24 juin 2003

---

## Circulaire\*

Circulaire du Sous-Secrétaire général aux services centraux d'appui

Destinataires: Les membres des délégations et les fonctionnaires du Siège

Objet: **Feu d'artifice du vendredi 4 juillet 2003**

1. Le feu d'artifice du 4 juillet 2003 organisé par Macy's sera tiré depuis l'East River – au sud du pont de Brooklyn et à la hauteur de la 34e Rue – de 21 h 25 à 22 heures. Le FDR Drive sera fermé dès 18 heures entre la 14e Rue et la 61e Rue.
2. Les membres des délégations et les fonctionnaires désirant assister à ce feu d'artifice pourront avoir accès aux jardins et au bâtiment du Secrétariat. L'accès se fera uniquement par l'entrée de la 1re Avenue et de la 47e Rue, qui sera ouverte à partir de 17 heures. L'entrée de la 42e Rue et celle du Secrétariat seront fermées. Compte tenu des contrôles qui seront effectués à l'entrée de la 1re Avenue, vous êtes priés d'arriver suffisamment à l'avance. Pour des raisons de sécurité, tous ceux qui souhaitent assister au feu d'artifice devront passer par les portillons de sécurité.
3. Seuls les détenteurs d'une carte d'identité ONU et leurs invités **munis d'un billet** pourront pénétrer dans l'enceinte de l'ONU. Les détenteurs d'une carte d'identité ONU auront le droit d'inviter six personnes au maximum. Les billets seront de deux couleurs : bleu clair pour l'accès au bâtiment du Secrétariat et aux jardins; et jaune pour l'accès aux jardins seulement.
4. Les billets seront délivrés au fur et à mesure des demandes, jusqu'à épuisement, et pourront être retirés au Bureau du Comité du personnel (bureau S-525; poste 3-7075 ou 3-7076) à partir du jeudi 26 juin 2003. Pour des raisons de sécurité, le nombre de billets délivrés sera limité conformément au code de sécurité.
5. Les billets seront délivrés aux membres des délégations par le Groupe de la planification du Service de la sécurité et de la sûreté (bureau C-106; poste 3-7028) du jeudi 26 juin au jeudi 3 juillet 2003 entre midi et 16 heures (fermé le week-end).
6. Aucun billet ne sera délivré le soir du 4 juillet. Les personnes qui ne seront pas en possession d'une carte d'identité ONU ou d'un billet ne pourront être admises. Les services de restauration à l'intérieur du complexe seront fermés.

---

\* La présente circulaire expire le 5 juillet 2003.



7. Les invités munis de billets bleu clair devront entrer par la salle des pas perdus (portes offertes par le Canada). Les fonctionnaires auront à répondre de la conduite de leurs invités dans l'enceinte de l'ONU et devront les accompagner en toutes circonstances.
8. Les fonctionnaires pourront, sur présentation d'une carte d'identité ONU en règle, garer leur voiture dans le garage de l'Organisation au tarif en vigueur le week-end. Ils devront passer par l'entrée nord du garage, 48e Rue et FDR Drive. Leurs invités ne pourront entrer par le garage; ils devront être déposés à l'entrée de la 1re Avenue et de la 47e Rue.
9. Il est rappelé aux fonctionnaires qui souhaiteraient regarder le feu d'artifice de leur bureau et à leurs invités qu'il est strictement interdit d'ouvrir les fenêtres. Aucun manquement à cette consigne ne sera toléré.
10. Les fonctionnaires veilleront à bien verrouiller leur bureau en quittant les lieux le jeudi 3 juillet 2003.
11. Les boissons alcoolisées ne seront pas autorisées dans l'enceinte de l'ONU. Le Service de la sécurité et de la sûreté est habilité à inspecter tous les sacs et ne fera aucune exception.
12. En cas d'urgence, il conviendra de contacter le Centre de contrôle du Service de sécurité au poste 3-6666.

---